



BULLETIN STATUTAIRE

JUIN 2023

Retrouvez le bulletin d'information mensuel de la CGT du site de l'AIA de Clermont-Ferrand, à l'attention des **fonctionnaires**.

Protection sociale complémentaire

Suite à une réunion et à un « arbitrage Matignon », le montant maximum des fonds financés par les employeurs est strictement limité à « 50% au maximum d'une option dans la limite de 5 euros ». Soit 5 euros pour une option d'un coût de 10 ou de 15 euros, et 4 euros pour une option de 8 euros. Des options supplémentaires seraient totalement à la charge des agents.

La CGT a dénoncé cette mécanique qui confirme la volonté du pouvoir exécutif de limiter les processus de négociations en cours dans les ministères et les enveloppes budgétaires allouées.

Mépris à l'ordre du jour

Lors du comité social d'administration du SIAé du 31 mai, sur une salve de 60 diapos, devinez à quel moment est évoquée la situation des fonctionnaires? Inutile de faire durer le suspense, car en plus d'être astucieusement positionnée en toute fin d'exposition, empêchant ainsi la présentation des chiffres d'avancement, **la DSIAé propose simplement de raccourcir l'ordre du jour : léger.**

Recrutements étouffés

La CGT a demandé, il y a plus d'un mois, la publication de postes à pourvoir aux **concours dans la filière technique** par spécialités sur les différents sites du SIAé, comme cela se fait pour les ouvriers d'état. Devant la montagne de travail que cela demande pour la DSIAé nous comprenons aisément l'absence de réponse !

Cette absence de négociation ou d'échange sur les postes ouverts se traduit aujourd'hui par des postes non pourvus et des agents qui quittent l'établissement.

Cette situation n'est pas nouvelle, nous la dénonçons depuis plus de 10 ans, nous entendons donc qu'il ne s'agit en rien d'une anomalie mais bien d'un système.

Nous prenons la pleine mesure de l'accumulation de demande sans réponse et du mutisme de la direction du service qui engendre des postes non pourvus aux concours.

Il serait grand temps d'intégrer que derrière nos demandes, il y a des agents qui attendent et subissent.

Salaire RDV du 12 juin 2023

L'ensemble des organisations syndicales représentatives de la fonction publique seront reçues par le ministre de l'action public, lundi 12 juin.

Pour la CGT, première organisation, nous porterons notamment :

- L'augmentation minimum de 10% du point d'indice.
- L'indexation de la valeur du point sur l'inflation.
- La refonte des grilles de salaires particulièrement pour les catégories C et B.

Notre organisation ne manquera pas de vous informer de la suite de cette réunion et de l'agenda que cela implique.

Clermont-Ferrand, le 8 juin 2023,

Syndicat CGT de l'AIA de Clermont-Ferrand

Tel : 04-73-42-43-46 ou 57-02 - E-mail : aiacf@cgt63.fr -

Facebook : @jcgtaiacf – Twitter : @CGT_AIACF – Store : CGTAIAppli